



MON BILLET HEBDOMADAIRE (N° 16)

LES CONGES SONT-ILS A LA PORTEE DE TOUS ?

Depuis le **21 Juin**, nous voici en **été**, synonyme de vacances prochaines !

Les **congés payés** ont été instaurés en France le 7 Juin 1936. Chaque salarié avait droit à 15 jours. Puis vint la 3^{ème} semaine en 1956, la 4^{ème} en 1968 et la 5^{ème} en 1982.

Heureux sont ceux qui envisagent de partir sur le bord de la mer, en montagne, à la campagne ou à l'étranger.

Depuis 35 ans, le taux de départ en vacances (à partir de 4 jours, hors du domicile personnel) a très peu évolué. Il était (selon le CREDOC) de 61 % en 1985 et de 63 % en 2020. Ceci correspond à la **stagnation du niveau de vie**.

Pourtant, partir est reconnu comme une aide à mieux vivre le quotidien. Le milieu professionnel est de plus en plus source de stress important ; découvrir de nouveaux horizons, de nouvelles personnes, rompre la routine concourt à porter un regard plus positif à sa vie quotidienne.

A contrario, ne pas partir contribue à un sentiment d'exclusion et de rejet. 82 % des Français qui ne partent pas se considèrent en bas de l'échelle sociale contre 59 % de ceux qui partent tout en ayant les mêmes revenus. On se sent plus « riches » lorsqu'on part en congés.

Les vacances reflètent et aggravent **les inégalités de la société**. C'est encore plus vrai pour les familles dont les enfants ne partent pas et, souvent, ne font aucune activité sportive ou culturelle non plus. Ce sont souvent des familles nombreuses ou monoparentales qui ressentent une véritable frustration face à cette situation.

Voici 86 ans, des hommes se sont battus pour améliorer le quotidien des salariés et leur offrir un quotidien différent durant quelques jours par an. Tant d'années passées pour arriver au constat que les vacances restent toujours accessibles à un public « privilégié ». J'é mets le vœu que les 14 années à venir permettront de remédier à cette situation afin qu'avant le 7 Juin 2036, les salaires de tous les travailleurs pourront leur permettre de profiter de quelques jours de congés annuels.

« L'injustice, ce n'est pas l'inégalité, c'est le non partage » (Abbé Pierre).

Avec vous,

Françoise AMPOULANGE

